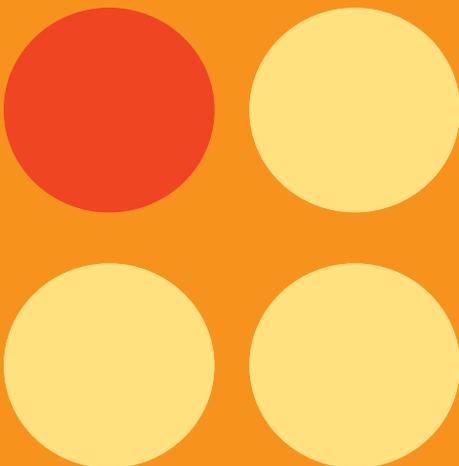


## Partie 3

# Capitaliser l'expérience des associations qui ont mis en oeuvre une démarche globale d'égalité



**fiches *Expériences***

## **Introduction**

### **aux fiches *Expériences***

A partir d'une grille de questions permettant de comprendre les différentes étapes et avancées obtenues par leur plan d'action égalité, plusieurs fédérations participant au COPIL Femmes et vie associative, piloté par la DIES, font part de leurs expériences.

Les fiches expériences suivantes ont été rédigées par :

- Le CNOSF
- La FNARS
- La Ligue de l'enseignement

Chaque fédération décrit le contexte d'émergence de la réflexion sur l'égalité au sein de l'association, les actions menées et les résultats.

**1.**  
**Comité national olympique  
et sportif français**

## 1.1 Contexte et mise en œuvre de la démarche

En 1994, lors du Congrès olympique du centenaire, qui s'est tenu à Paris, l'un des thèmes abordés portait sur le rôle des femmes dans le mouvement olympique. Sur la base de la résolution finale du Congrès, le Comité international olympique avait adopté un certain nombre de décisions destinées à favoriser l'admission d'un nombre important de femmes au sein des organes exécutifs du mouvement sportif aux niveaux national et international.

La Charte olympique avait été modifiée afin d'inclure une référence explicite au rôle des femmes dans le mouvement olympique et qui prévoit que "le CIO veille, par tous les moyens appropriés, à la promotion des femmes dans le sport à tous les niveaux et dans toutes les structures et, notamment, dans les organes exécutifs des organisations sportives nationales et internationales, en vue de l'application stricte du principe d'égalité des sexes".

Une première conférence mondiale sur les femmes dans le sport s'était tenue à Lausanne en octobre 1996, avec la participation de représentants de la famille olympique, des organisations internationales, des organisations inter et non gouvernementales, du système des Nations unies, des universités et centres de recherche, ainsi que des médias. Une résolution avait été adoptée à l'issue des débats, dont les éléments ont commencé à être pris en compte par le CIO, les comités nationaux olympiques et les fédérations internationales.

Depuis plusieurs années, des efforts avaient donc été engagés par les instances sportives sur la question de l'accès des femmes aux responsabilités.

C'est dans ce contexte que se sont tenues en 1999 les Assises nationales femmes et sport, à l'initiative de Mme Marie-George Buffet, réunion au cours de laquelle le président du CNOSF, Henri Sérandour, s'était engagé à développer une réflexion visant à :

- dresser un état des lieux sur la situation réelle,
- réfléchir au recul des femmes devant la prise de responsabilités dans le sport, alors qu'elles le font sans hésiter dans d'autres corps associatifs,
- réfléchir au faible nombre de femmes parmi les cadres techniques.

Dés lors, grâce à la politique volontariste menée par le MJSVA, le CNOSF a pu mettre en œuvre, en collaboration avec les services du MJSVA, un plan d'actions nationales et européennes.

## 1. LA MISSION FEMMES ET SPORTS

En octobre 1999, le CNOSF a mis en place un programme d'actions visant à favoriser les conditions d'accès des femmes aux postes de responsabilité et à encourager les organisations sportives gouvernementales et non gouvernementales à adopter des mesures afin d'améliorer la place des femmes dans la société sportive.

Pour répondre à ces enjeux, les premiers travaux développés par Dominique PETIT, directrice de la mission Valorisation des Ressources Humaines (VRH) ont porté sur la sensibilisation de l'ensemble des acteurs sportifs à la nécessité de l'intégration des femmes dans le mouvement sportif, et ce au plus haut niveau de décision, afin d'en assurer son équilibre. Ce programme s'articule autour de 5 registres d'actions (l'information, l'expérimentation, la formation, les débats publics, et la publication) :

- Mise en place d'un groupe de travail "Femmes et sport", constitué à parité de femmes et d'hommes.
- Participation à l'organisation de la Conférence mondiale du CIO à Paris en mars 2000.
- Réalisation d'une plaquette "Femmes et sport".
- Organisation d'un colloque national depuis 2001 chaque 1er samedi du mois de février
- Réalisation d'un film "Femmes et sport" en coproduction avec le ministère de la Jeunesse et des Sports en mars 2001.
- Constitution d'un réseau de correspondants aux niveaux régional et départemental.
- Intervention dans différentes manifestations en France et à l'étranger.
- Actions au niveau européen dans le cadre du réseau européen femmes et sport (EWS)
- L'accès des femmes handicapées : sensibiliser le mouvement sportif à la spécificité du sport pour le public des femmes handicapées et l'aider à se doter des structures d'organisation adaptée.
- Création d'une exposition itinérante : montrer le combat mené par des femmes pour être reconnues et avoir leur place dans les grandes manifestations sportives internationales et les organisations sportives.

Une deuxième phase opérationnelle se traduit par des projets développées qui recouvrent plusieurs domaines d'intervention.

- Politique de soutien à la recherche :  
Étudier la place des femmes dans les organisations sportives et proposer des pistes d'actions favorisant une meilleure répartition sexuée dans les instances dirigeantes du mouvement sportif.
- Développement d'un programme de formation :  
Proposer une formation sur la thématique : « la mixité dans la direction des organisations sportives (CNOSF, fédérations, CROS, CDOS) destinée aux dirigeants ( femmes et hommes ).

## **2. LE RÉSEAU EUROPEEN FEMMES ET SPORTS (E..W.S)**

Le réseau EWS a été fondé à la suite des activités d'un groupe de travail mis en place par la Conférence Européenne du Sport (ESC) entre 1989 et 1993. Il a participé activement à l'organisation de la première Conférence Mondiale sur les Femmes et le Sport à Brighton en 1994. Depuis 1994, le réseau EWS a un statut de membre associé auprès du Comité Exécutif de l'ESC, ce qui lui confère une certaine légitimité auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales des pays qui le compose. La Présidente du réseau EWS est membre de droit du Groupe de Travail International (GTI), où elle représente le continent européen. Il vise la promotion du travail d'égalité nationale dans le sport et la transmission des informations avec les organisations sportives européennes à un niveau gouvernemental et non gouvernemental. Il compte aujourd'hui environ 40 nations européennes représentées par plus de 40 contacts et analyse le besoin des actions à mener et développe les recommandations faites lors des conférences E.W.S. bi-annuelles afin d'obtenir un travail égalitaire. En juin 2000, Mme M-G BUFFET, ministre de la jeunesse et des sports, et M H. SERAN-DOUR, président du CNOSF ont obtenu pour la France, la présidence du réseau pour la période 2002-2004 et l'organisation de la 6ème conférence européenne sur les femmes et le sport dont le thème était « femmes, sport et démocratie ». Cette conférence s'est déroulée à Paris en 2004 et a été conclue par un appel à l'action.

Les principaux objectifs de la Présidence française ont été :

- Contribuer au développement d'une culture de l'égalité entre les hommes et

les femmes conforme aux recommandations du réseau Européen Femmes et Sports (E.W.S.) et selon les principes du "gender mainstreaming".

- Développer le réseau européen en renforçant les coopérations avec les pays du sud de l'Europe et le nouveau réseau des pays méditerranéens.
- Échanger les savoir-faire et développer les coopérations multilatérales dans le but de promouvoir les projets "femmes et sport" et d'accroître ainsi la démocratie dans la société.
- Encourager les efforts nationaux et internationaux en vue d'améliorer la place des femmes aux postes de responsabilité pour garantir un meilleur équilibre des décisions.
- Encourager la présence de femmes dans toutes les délégations nationales lors des compétitions organisées en Europe et notamment au Jeux Olympiques d'Athènes 2004.
- Promouvoir la réflexion et l'action pour l'égalité dans l'éducation dans le cadre de la préparation de "l'Année européenne de l'éducation par le sport".

La France appartient toujours au comité de pilotage du réseau pour la période 2004-2006.

## Les résultats

### 1.3

A ce jour, les orientations nationales sont déclinées dans les régions et départements au travers de différentes initiatives :

- organisation de colloques ;
- journées "portes ouvertes" aux différentes pratiques ;
- publication de brochures ;
- labellisation d'associations sportives ;
- rédaction de charte de la parité ;
- organisation de formation.

Les résultats quantitatifs ne seront perceptibles qu'à la fin de l'olympiade 2004, période à laquelle les élections dans les différentes instances sportives se tiendront.

## 1.4 Les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes

Des **enjeux** forts poussent aujourd'hui à mener une **politique volontariste** permettant de diminuer, voire de faire disparaître, la discrimination entre les hommes et les femmes dans les fonctions et emplois du secteur sportif.

### **ENJEU 1 : FÉMINISER L'ENCADREMENT POUR DEVELOPPER LES ACTIVITES**

La vision que les femmes et les hommes ont de la pratique sportive n'est sans doute pas la même. Comme cela a pu être observé dans d'autres secteurs d'activités, **les structures dirigées par des hommes ont tendance à développer des services et des produits orientés vers des publics masculins**. Le fait d'avoir des femmes dans l'encadrement de certaines structures peut permettre de développer une offre complémentaire à celle déjà existante.

### **ENJEU 2 : FÉMINISER L'ENCADREMENT POUR MIEUX GERER LE CHOC DEMOGRAPHIQUE DE 2005**

2005 sera une année charnière pour la société française : les départs en retraite de la génération du baby-boom vont s'accélérer alors que l'entrée de nouveaux actifs sur le marché du travail va stagner, voire diminuer dans certains secteurs d'activités.

La répercussion sur le bénévolat n'est pas encore suffisamment perceptible mais **ce tournant démographique ne sera pas sans effet sur le bénévolat**.

**Pour palier les départs** d'un certain nombre de dirigeants salariés ou bénévoles dans le secteur sportif, **il sera nécessaire de mobiliser toutes les forces vives des structures, femmes ou hommes**, selon leurs potentiels à exercer des fonctions de dirigeants. **Des pratiques discriminatoires ne feraient que renforcer les difficultés de remplacements des dirigeants**.

### **ENJEU 3 : DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE GESTION DE L'EMPLOI PAR LES COMPÉTENCES**

Les structures sportives ont engagé depuis quelques années un vaste mouvement de professionnalisation. Cette professionnalisation passe notamment par une gestion des ressources humaines plus rationnelle privilégiant les compétences nécessaires pour tenir l'emploi sur d'autres critères moins objectifs. **Dans ce cadre, les discriminations, quelles qu'elles soient, n'ont pas lieu d'être et sont un obstacle à la professionnalisation des structures sportives.** A contrario, une politique d'égalité de traitement des hommes et des femmes dans l'accès aux emplois est un gage de qualité des démarches de professionnalisation et donc de performance de la structure.

### **ENJEU 4 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉMINISATION DES ACTIVITÉS, UNE OPPORTUNITÉ POUR REVOIR LES MODES DE GESTION DU TRAVAIL ET DES TEMPS DE VIE**

La féminisation des activités notamment au niveau des postes de direction ne peut se faire que si chacun fait preuve d'un certain pragmatisme.

Les contraintes des femmes, en dehors du temps de travail, sont différentes de celles des hommes, c'est un constat indéniable. Pour cette raison, il est nécessaire que les organisations de travail des femmes, quelles que soient les responsabilités leur étant confiées, ne soient pas calquées sur celles des hommes.

**Il convient plutôt de mener une réflexion sur des organisations du travail plus flexibles permettant aux salariés des structures sportives (femmes et hommes) de mieux concilier leurs temps de travail avec les autres temps de la vie sociale : loisirs, famille...** Dans cette hypothèse, le développement de la mixité peut être un formidable moteur de modernisation des organisations de travail.

**Le CNOSF a un rôle à jouer pour favoriser l'émergence d'une classe dirigeante plus mixte, d'autant que l'État prévoit le financement d'un certain nombre d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**



**2.**  
**Fédération Nationale**  
**des associations d'accueil**  
**et de réinsertion sociale**

## 2.1 La réflexion menée sur l'Égalité

Dans un souci de démocratie et de représentativité, le bureau de la Fnars a, dès 1999, fait part d'une volonté politique de travailler plus spécifiquement sur les questions d'égalité entre hommes et femmes. Celle-ci s'est traduite par une scission de la commission « Femmes-Familles » déjà existante en deux groupes de travail internes distincts.

Dès sa création en 2000 le groupe « Femmes », constitué à l'origine de militantes engagées, a décidé de travailler sur trois thèmes prioritaires : la parité dans la vie fédérale, les violences faites aux femmes et l'insertion professionnelle des femmes. Peu à peu, des hommes ont intégré ce groupe de travail, et la volonté d'afficher plus clairement son objet l'a transformé, en 2002, en **une commission « Egalité-Parité »**. Dans le contexte favorable du centenaire de la loi 1901, et suite aux travaux du

## 2.2 Réalisation de deux études

groupe « Femmes », la question de la parité au sein de la Fnars a été débattue.

En 2000, pour mieux cerner la place des femmes dans la fédération au niveau national, régional et auprès de ses adhérents, la commission « Femmes » a engagé deux études successives, avec le soutien du FNDVA. La première était une étude quantitative sur la place des femmes dans le réseau, la seconde, quantitative et qualitative, a cherché à identifier les obstacles et les leviers nécessaires à la prise de responsabilité des femmes.

### 1. OBJECTIFS DES ETUDES

**Ces études ont eu pour but de :**

- réaliser un état des lieux sur la place des femmes et des hommes dans la vie associative de la Fnars, aux niveaux fédéral, régional, et local ;
- identifier les freins à la prise de responsabilité des femmes ;
- sensibiliser les décideurs et les militants associatifs à la nécessité de réfléchir sur

la place des femmes ;

- élaborer des préconisations pour le réseau et la fédération.

### Déroulement des études :

Trois questionnaires ont été réalisés et diffusés en 2000 auprès des associations adhérentes, des associations régionales, de la fédération nationale, dans le but de recueillir des données chiffrées sur la situation des femmes et des hommes :

- répartition femmes/hommes parmi les salariés, les administrateurs, les bénévoles et groupes de travail
- répartition sexuée des postes à responsabilités (instances dirigeantes, commissions, mandats de représentation.)

Cent entretiens individuels ou collectifs ont été menés auprès d'administrateurs fédéraux nationaux et régionaux, de salarié(e)s nationaux et régionaux, de décideurs associatifs, dans le but de recueillir leur perception des freins et des progrès, ainsi que leurs propositions.

Deux rapports, adressés au FNDVA en juillet 2001 et octobre 2002, présentent les résultats quantitatifs et qualitatifs des enquêtes et les préconisations qui en découlent.

## 2. RÉSULTATS

Les principaux constats ont été les suivants :

- La place différenciée des femmes selon les échelons territoriaux : plus on s'éloigne du local, moins la parité est garantie, surtout chez les élus.
- Un accès aux postes à responsabilités difficile pour les femmes : à qualification égale ou supérieure, les postes à responsabilités restent majoritairement occupés par des hommes.
- La cécité des membres du réseau sur cette question.
- L'invisibilité de la situation et des disparités

Suite à ces études, des actions concrètes ont été réalisées :

- La transformation du groupe de travail « Femmes » en une commission fédérale mixte.

- L'introduction du critère de parité dans la composition des commissions (depuis 2001, il n'y a plus de commissions non mixtes).
- La progression des candidatures de femmes au conseil d'administration, en vue d'un rééquilibrage représentatif.
- La possibilité de défraiement des frais de garde d'enfants pour les administrateurs/trices

Les résultats de la première étude ont été présentés lors du séminaire « Les enjeux de la participation des femmes à la vie associative » organisé par la DIES et le SDFE en avril 2001. Ceux de la seconde étude ont été présentés lors du séminaire « Un meilleur partage des responsabilités est l'affaire de tous », en mai 2002.

## 2.4 Les actions menées

Le conseil d'administration de la Fnars votait en 2002 un texte d'orientation ayant pour objet le renforcement de l'engagement de la fédération sur la parité dans la vie associative. La Fnars réaffirmait dans ce texte sa volonté politique d'inscrire la parité comme un objectif à atteindre dans l'ensemble de ses instances décisionnelles et participatives, tant au niveau national, régional que local.

Le conseil d'administration de la Fnars s'est alors engagé sur un objectif précis : 40 à 60% de femmes élues dans toutes les instances fédérales d'ici 3 ans.

Pour ce faire il a décidé de :

- préparer une modification statutaire pour inscrire la parité dans la composition des instances,
- élaborer des règles visant à limiter la durée et le cumul des mandats ;
- nommer un référent « Parité » au bureau et au siège, garants du suivi des mesures engagées et de leurs impacts,
- soutenir les associations régionales Fnars dans l'application de ces engagements,
- inciter les adhérents à prendre des mesures en faveur de la parité.

Depuis lors, la Fnars poursuit annuellement l'actualisation quantitative de la place des femmes et des hommes pour affiner les premiers résultats obtenus et suivre l'évolution. Trois questionnaires distincts sont envoyés chaque année à la fédération nationale, aux associations régionales et aux associations adhérentes. Les résultats sont exploités par la personne référente au siège de la fédération.

Par ailleurs, le critère de parité vient d'être intégré au projet fédéral qui définit, pour les cinq années à venir, les orientations et engagements de la fédération.

**3.**  
**Fédération Nationale**  
**Des Centres sociaux**

À compléter





# **4.**

## **Ligue de l'enseignement**

## 4.1 Une démarche historique

Née en 1866 de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté, l'engagement de la Ligue de l'enseignement en faveur de l'accès des filles et jeunes filles à l'éducation et de l'égalité des hommes et des femmes est historique. Ainsi dès 1866, des centres d'enseignement pour les jeunes filles voyaient le jour et, après avoir traité de "l'éducation professionnelle et ménagère des femmes" en 1884, son congrès de 1894 s'attela à la question de "l'éducation des femmes". Les congrès qui suivirent ne se désintéressèrent pas moins de la question de la place des femmes, comme en témoignent quelques-uns des thèmes abordés : "Le patronage démocratique des jeunes filles" (1901), "Les professions féminines" (1904), "L'éducation professionnelle féminine" et "La participation à la défense laïque des groupements féminins" (1909), "Le rôle des femmes dans les œuvres post-scolaires" (1910), "Les femmes et la laïcité" et "La création de l'action démocratique et laïque des femmes" (1935)... Ainsi, forte de son histoire, des valeurs qu'elle défend et de la mission d'éducation populaire qui est la sienne, la Ligue s'est toujours souciée de la place des femmes et de la question de l'égalité entre les deux sexes, même si sa réflexion a quelques fois été freinée par des réticences sociétales.

Plus récemment, elle a abordé cette question au travers d'une problématique qui la concerne directement, celle de l'engagement.

## 4.2 De nouvelles perspectives

Une première enquête réalisée en 2000 a mis en évidence la sous-représentation des femmes dans les instances dirigeantes de la Ligue de l'enseignement. Partant de ce constat, cette dernière a décidé de s'interroger sur les formes de l'engagement des femmes en son sein, leurs évolutions, leurs raisons, leurs blocages...

C'est ainsi que l'année suivante, une **étude a été confiée au Centre d'études des solidarités sociales (CESOL) et pilotée par Dan Ferrand-Bechmann, sociologue à l'université de Paris VIII.**

A partir d'un échantillon représentatif de femmes engagées à la Ligue de l'enseigne-

ment et dans d'autres réseaux associatifs, quarante entretiens ont été réalisés. Leur analyse qualitative a permis de mettre en évidence quelques grands thèmes et d'élaborer un questionnaire. Ce dernier a été diffusé à plus de 1 000 exemplaires par l'intermédiaire des structures départementales et régionales de la Ligue de l'enseignement.

238 femmes occupant des fonctions électives au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement et de ses associations locales y ont répondu.

Les résultats, les analyses et les conclusions de l'ensemble de cette étude, présentés dans le rapport "Pratiques de l'engagement au féminin" paru en mars 2003, viennent confirmer la tendance relevée en 2000 : une disproportion flagrante entre le nombre de femmes engagées dans les associations, sur des activités de terrain, et celui, relativement modeste, des femmes présentes dans les instances décisionnaires de ces mêmes associations.

Aussi, **la Ligue de l'enseignement a-t-elle décidé d'inscrire le principe de "l'égal accès des femmes et des hommes aux postes d'élus (es)" dans ses nouveaux statuts**, adoptés en 2002.

**Pour en savoir plus :**

Le rapport

"Pratiques de l'engagement au féminin" est téléchargeable

sur le site web de la Ligue de l'enseignement :

**[www.laligue.org](http://www.laligue.org)**

rubrique "vie associative"

En 2003, elle organisait un colloque sur "L'engagement des femmes dans la vie associative" à la Maison de la Chimie afin de rendre publique l'étude commandée au CESOL et d'essayer de dégager un certain nombre de perspectives.

Parallèlement, un groupe national de travail interne élabore des propositions d'action et accompagne leur mise en œuvre.

Enfin, lors de son dernier congrès en 2004, la Ligue de l'enseignement intègre cette question à son nouveau programme prioritaire et nombre de ses secteurs d'activité développent réflexions et initiatives dans ce sens. C'est ainsi que le groupe national "Femmes et Sport", de l'Ufolep - Usep, secteur sportif et plein air de la Ligue de l'enseignement, organise cette même année un stage national mixte pour développer l'accès des femmes aux responsabilités, et réalise une exposition et un documentaire vidéo sur les pratiques sportives des femmes.

## 4.3 Des dispositions concrètes

Un certain nombre d'axes de travail, appuyés par des propositions d'actions, a d'ores et déjà été arrêté en vue de :

### 1. FAIRE ÉVOLUER LES REPRESENTATIONS

---

Par une **sensibilisation et une attention au quotidien**, dans le cadre des activités, réflexions, fonctionnements de la Ligue de l'enseignement et de son réseau, en développant des réflexes simples :

- en interne et à l'externe, et en toute occasion (temps de formation interne, regroupements et interventions autour de la vie associative...), sensibiliser à la question de l'égalité hommes-femmes et proposer une liste de pratiques égalitaires simples à mettre en œuvre ;
- veiller à ne pas véhiculer des stéréotypes sexués au travers des façons de faire, des interventions, des supports de communication, etc.
- valoriser la place et l'expression des femmes en interne et à l'externe : interventions, représentations à l'externe...
- faire de la journée internationale de la femme un temps fort de mobilisation, de sensibilisation et de valorisation des pratiques égalitaires.

Par une mise en perspective permanente au travers de la mise en place et du développement d'un **Observatoire de l'égalité à la Ligue de l'enseignement**, dont les principales missions seraient :

- compléter les conclusions de l'enquête réalisée en 2001 par une enquête auprès des hommes du réseau de la Ligue de l'enseignement ;
- évaluer la progression des pratiques égalitaires au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement, tant sur un plan quantitatif que qualitatif ;
- développer la réflexion sur la question de l'égalité hommes - femmes au travers de l'étude : des pratiques de pouvoirs au féminin et au masculin, des nouvelles formes de gouvernance et de management, des entraves aux pratiques égalitaires en milieu professionnel et dans les associations...
- repérer, recenser et analyser les expériences et pratiques égalitaires en vue d'accompagner leur adaptation et leur transfert ;

- mobiliser autour de cette démarche de manière large : en interne, au travers des adhérents individuels (parmi lesquels, certainement des femmes impliquées dans les fédérations de parents d'élèves), par la mise en place de nouveaux partenariats (plannings familiaux, Centres d'information des femmes...).

## **2. AGIR POUR DEVELOPPER L'EGAL ACCES AUX DIFFERENTES FONCTIONS**

Par l'instauration de **mesures relatives au fonctionnement des instances statutaires** visant à :

- favoriser leur renouvellement et leur représentativité
- renforcer les pratiques démocratiques en leur sein : généralisation du vote à bulletins secrets pour toutes élections statutaires à tous les niveaux de la confédération
- atteindre l'objectif de 40 à 60% de femmes dans toutes les instances électives du réseau de la Ligue de l'enseignement
- atteindre rapidement une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans toutes les instances du réseau de la Ligue de l'enseignement ;
- accompagner et responsabiliser les nouveaux dirigeants sur ce dossier lors de leur prise de fonction, notamment au travers de la formation des nouveaux dirigeants.

Par l'**instauration de mesures visant à une meilleure reconnaissance du bénévolat** et une meilleure articulation des différents temps de vie :

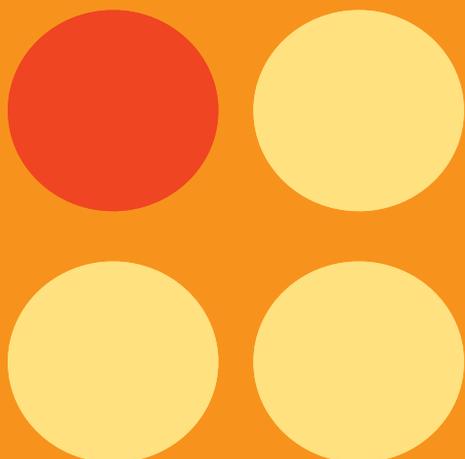
- faciliter l'implication des bénévoles par la diversification et l'instauration de nouvelles formes de travail : co-présidences ou présidences alternées, suivi des dossiers par des élus travaillant en binômes, usage d'Internet, réunions à distances...
- faciliter l'engagement des bénévoles ayant des personnes à leur charge (enfants, personnes âgées ou handicapées...) : développement de garderies associatives, mise en place d'accueils lors des réunions, démarches pour rendre possible le remboursement des frais de garde lors des réunions associatives...
- accompagner la mise en place de la validation d'acquis de l'expérience bénévole autour des domaines d'intervention du réseau de la Ligue de l'enseignement.

Par l'instauration de **mesures visant à lutter contre les discriminations** dans le cadre professionnel en privilégiant une logique de compétences, notamment lors du recrutement, par :

- la diffusion large et systématique de profils de poste détaillés,
- une première sélection des candidats à un poste à partir de CV rendus anonymes.

Des préconisations entraînant des progrès qui bénéficieront à toutes les personnes, hommes et femmes, engagées dans la vie associative, et qui, à n'en pas douter, auront un impact sur la transformation de notre société.

# Annexes



**Bibliographie**  
**Adresses utiles**



# **Bibliographie**

## Articles, ouvrages

**Barthélémy**, Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Presse de Science po, 2000

**Baudelot** Christian et **Establet** Roger , Paris, *Allez les filles !* Seuil, 1992

Bihr, Alain, Pfefferkorn Roland, *Hommes femmes, quelle égalité ?* Ecole, travail, couple, espace public. Atelier (Editions de l') / Ouvrières (Editions) , 2002

**Bourdieu Pierre** , *La domination masculine*, Essais, Edition Seuil, 1998

**Crenner** E., « Le milieu associatif de 1983 à 1996 », *INSEE Première*, n°542, septembre 1997.

**Febvre** Michèle, **Muller** Lara, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *INSEE Première*, n°920, septembre 2003.

**Fourel** C. et **Loisel** J.P., « Huit français sur dix concernés par la vie associative », *Consommations et modes de vie*, CREDOC, n°133, février 1999. Enquête CREDOC-DIISES sur la Vie Associative, décembre 1998 réalisée auprès de 1500 personnes représentatives des français de 15 ans et plus.

**Giampino** Sylvianne , *Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?*, Albin Michel, 2001.

**Hatchuel** G. et **Loisel** J.P., « la vie associative : participer, mais pas militer », *Données sociales-La société française*, Paris, INSEE, 1999

**Héran** F., « Un monde sélectif : les associations », *Économie et Statistiques*, INSEE, n°208, mars 1988. Enquête « Contacts » menée de mai 1982 à mai 1983 par l'INSEE en collaboration avec l'INED auprès d'un échantillon national de 5 900 ménages soit 16 400 personnes.

**Héritier** Françoise , *Masculin-Féminin, la pensée de la différence*. Paris. Odile Jacob, 1996

**Héritier** Françoise , *Masculin-Féminin, tome 2. Dissoudre la hiérarchie*. Paris. Odile Jacob, 2002

**Laville** Jean-Louis ; **Sainseaulieu**, Renaud, *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social*, Desclée De Brouwer, 1997

**Méda** Dominique , *Le temps des femmes pour un nouveau partage des rôles*. Flammarion, Paris 2001.

## Études financées par le FNDVA

CEMEA, *Réflexion sur l'engagement associatif, les cas particuliers des jeunes et des femmes*, décembre 2001

CULTURE ET PROMOTION, *Vers l'égalité des chances entre hommes et femmes : quelles pratiques associatives ?* Isabelle Eon et François Durand.1998

FNARS, *La parité dans la vie associative : quelle est la place des femmes dans le réseau FNARS*, rapport final juillet 2001.

FNARS, *Comment lever les freins à la prise de responsabilité des femmes dans les associations*, rapport intermédiaire et rapport final.2002

FNFR, *Engagement bénévole des femmes et des jeunes dans la vie associative(foyers ruraux)*, 2000-2001.

FUAJ-UFJT, *La place des femmes et des hommes dans le secteur associatif de l'éducation populaire*, 2003.

Ligue de l'enseignement, *Pratiques de l'engagement au féminin*, rapport final 2003

MJF, *Mouvements Jeunes femmes*, E.Diebolt, *Les femmes dans l'exercice des responsabilités. Des femmes aux postes de décision du secteur associatif : un exemple, les femmes siégeant au CNVA*, rapport intermédiaire, 2002

## Rapports, actes de colloques

*Assises nationales de la vie associative : 20 et 21 février 1999 : les actes*, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale, 1999 ,

**Cotta** Michelle, *Femmes dans les lieux de décision*, rapport au Conseil économique et social, 2000.

**Deydier** Brigitte, *Femmes et sports*, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, 2004

**Diebolt**, Evelyne, Demeulenaere-Douyere Christiane, *Un siècle de vie associative : quelles opportunités pour les femmes ?* Colloque international tenu à l'Assemblée Nationale et au centre historique des Archives nationales les 14-15-16 mai 2001 pour la commémoration du centenaire de la loi 1901.

**Diebolt** Evelyne , *Les femmes et les associations : la prise de décision*, Service des droits des femmes, *Étude* n° 61, décembre 1999.

**Genisson** Catherine, *La parité entre les femmes et les hommes. Une avancée décisive pour la démocratie*, Observatoire de la parité, rapport au Premier ministre, mars 2002.

**Hervé** Edmond , *Les temps des villes*, Rapport national, remis le 19 juin 2001 au ministre délégué à la ville et au secrétaire d'État aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

*Les enjeux de la participation des femmes à la vie associative*, Actes du séminaire à la DIES, 26 avril 2002.

*Bilan de la vie associative : 2000-2002*, Conseil national de la vie associative, Paris, La Documentation française, 2003

**Tchernonog** Viviane, *L'économie sociale et solidaire en région, Acteurs et dirigeants associatifs*, MATISSE CNRS, rapport remis à la DIES, 2004.

## **Contacts utiles**

## Institutions publiques

### **CNVA**

Conseil National de la Vie Associative  
35 rue Saint-Dominique,  
75007 Paris  
téléphone : 01 42 75 87 00,  
cnva@cnva.pm.gouv.fr

Téléphone +33 1 44 38 38 38  
<http://www.emploi-solidarite.gouv.fr>  
service d'information téléphonique  
"Info Emploi" 0825 347 347  
Sur la VAE : [http://](http://www.travail.gouv.fr/dossiers/vae)

### **Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES)**

18, place des cinq martyrs du Lycée Buffon 75014 Paris  
Téléphone : 01 40 56 62 16  
<http://www.vie-associative.gouv.fr>

### **Ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle**

101, rue de Grenelle 75700 Paris  
(01.40.56.60.00)  
<http://www.social.gouv.fr/femmes/>

### **INSEE**

Institut national de la statistique et des études économiques  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### **Union européenne**

DG VIII rue de la Loi,  
200 1000 BRUXELLES - BELGIQUE  
<http://europa.eu.int>

### **Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale**

127, rue de Grenelle  
75700 Paris

### **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**

95, avenue de France  
75650 Paris Cedex 13  
Tel : 01 40 45 90 00  
<http://www.sports.gouv.fr/>

## Associations et coordinations

### **AFFDU**

Association Française des Femmes Diplômées des Universités  
4 rue de Chevreuse  
75006 PARIS  
Tel/Fax : 33 1 43 20 01 32  
[www.int-evry.fr/affdu/](http://www.int-evry.fr/affdu/)

6, rue Béranger  
75003 PARIS  
Tél. / Fax : 01 48 04 04 25

### **CEMEA Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active**

24, rue Marc-Seguin  
75883 PARIS CX 18  
T - 01 53 26 24 24  
[www.cemea.com](http://www.cemea.com)

### **CPCA**

Confédération permanente des coordinations associatives  
28, place Saint-Georges  
75009 PARIS  
tel : 01 40 36 80 10  
<http://cpca.asso.fr/>

### **CNL-CAFF**

Comité national de liaison des Coordinations associatives

### **CLEF**

Coordination française pour le Lobby européen des femmes  
100, rue de Rennes  
75006 Paris  
Téléphone : 01 48 04 04 25

clef.femmes@wanadoo.fr

### **CNIDFF**

Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles

7 rue du Jura

75013 Paris

Tel : 01 42 17 12 00

[www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com)

### **CNOSF**

Comité national olympique sportif français

Maison du Sport Français

1 avenue Pierre de Coubertin

75640 Paris cedex 13

Tél. : 01 40 78 28 00

[www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)

### **Culture et Promotion**

28, rue Godefroy Cavaignac

75011 Paris

Tél. : 01 40 09 68 10

[www.culture-promotion.org](http://www.culture-promotion.org)

### **Coordination Sud**

14, passage Dubail

75010 PARIS

T - 01 44 72 93 72

<http://www.coordinationsud.org>

### **European Women and Sport (EWA)**

<http://www.ews-online.com>

### **FAMILLES RURALES**

7, Cité d'Antin

75009 PARIS

Tél. : 01 44 91 88 88

[www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)

### **Fédération française du tennis de table**

3, rue Dieudonné Costes - BP 40348

75625 PARIS CEDEX 13

[www.fftt.com](http://www.fftt.com)

### **Fédération nationale de course d'orientation**

37, avenue de Gambetta  
BP220

75967 Paris Cedex 20

Tel : 01 47 97 11 97

[www.ffco.asso.fr](http://www.ffco.asso.fr)

### **Fédération Française de Spéléologie**

28, rue Delandine,

69002 Lyon

<http://ffspeleo.fr>

### **FNARS**

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

76, rue du faubourg Saint Denis

75010 Paris

Tél. : 01 48 01 82 00

[www.fnars.org](http://www.fnars.org)

### **Femmes et associations**

[www.femmesetassociations.org/](http://www.femmesetassociations.org/)

### **Fonda**

18, rue de Varenne

75007 PARIS

T - 01 45 49 06 58

<http://www.fonda.asso.fr>

### **France BENEVOLAT**

127 rue Falguière, Hall B1,

75015 PARIS

Tel : 01 40 61 01 61

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

### **FNFR**

Confédération Nationale des Foyers Ruraux

1, rue Sainte Lucie

75 015 PARIS

Tél. : 01 45 78 01 78

[www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org)

### **FUAJ**

27, rue Pajol

75018 Paris

01 44 89 87 27

[www.fuaj.org](http://www.fuaj.org)

### **Ligue de l'enseignement**

3 rue Récamier

75341 Paris Cedex 07

Tél. : 01.43.58.97.33

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)

**Mix-Cité**, Mouvement mixte pour l'égalité des sexes

4, square Saint-Irénée

75011 Paris

Tel : 06 25 18 73 60

<http://www.mix-cite.org/>

### **MRJC**

Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

53, rue des Renaudes

75017 Paris

Tél. : 01 42 27 74 18

Internet : [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)

### **Peuple et culture**

108-110, rue St Maur

75011 Paris

Tel : 01 49 29 42 80

<http://www.peuple-et-culture.org/>

### **Retravailler**

Union Nationale des Associations territoriales Retravailler

31, rue de Buzenval

75 020 Paris

Tel : 01 43 67 09 92

<http://www.retravailler.org>

### **Secours populaire**

9/11 rue Froissart

75140 Paris Cedex 03

Tél.: 01 44 78 21 00

[www.secourspopulaire.asso.fr](http://www.secourspopulaire.asso.fr)

### **UFCS**

6 RUE BERANGER

75003 PARIS

Tél. : 01 44 54 50 54

Fax : 01 44 54 50 66

<http://www.ufcs.org>

### **UFJT**

12, avenue De Gaulle

94307 Vincennes

Tel : 01 41 74 81 00

[www.ufjt.org](http://www.ufjt.org)

## Interlocuteurs privilégiés

### LE SERVICE DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ

---

Placé auprès du ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle, le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité assure parmi ses prérogatives celle du soutien à la vie associative. Ainsi, son action en la matière s'articule autour de trois axes prioritaires :

- l'amélioration de la connaissance de la place des femmes dans les associations par l'obtention de statistiques sexuées et la réalisation d'études ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs de la vie associative à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et l'amélioration de la place des femmes dans la prise de décision ;
- la sensibilisation des acteurs concernés, et notamment des bénévoles.

A cet effet, le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité offre une tribune d'échanges aux associations féminines et féministes « *Passerelles pour l'égalité entre les hommes et les femmes* ». Ce bulletin mensuel éclaire et valorise leurs démarches et leurs projets, tout en les informant sur l'actualité du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité. (Bulletins téléchargeables sur le site *Internet* [www.droits-femmes.gouv.fr](http://www.droits-femmes.gouv.fr))

### MINISTERE JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

---

**DELEGATION INTERMINISTERIELLE A L'INNOVATION SOCIALE  
ET L'ÉCONOMIE SOCIALE**

---

**CONFERENCE PERMANENTE DES COORDINATIONS ASSOCIATIVES**

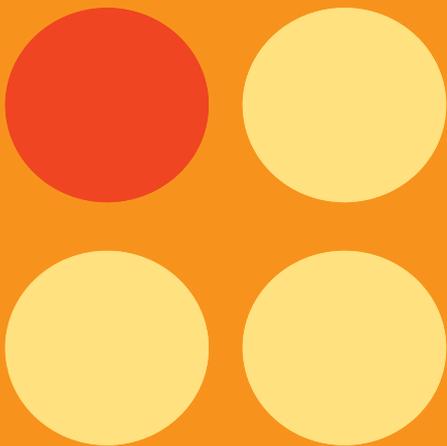
---



*Ce guide a été élaboré dans le cadre du  
Programme d'actions pour favoriser l'égalité d'accès  
des femmes et des hommes aux responsabilités  
dans les associations financé par  
la Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale  
et à l'Économie Sociale.*

*Il a été réalisé par l'union nationale des associations territoriales RETRAVAILLER,  
Françoise Nallet (déléguée générale),  
Anne Guardiola et Laurence Nobili (chargées d'études)  
en collaboration étroite  
avec le Comité de Pilotage Femmes et Vie associative.*

**Janvier 2005**



**UNION NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS  
TERRITORIALES  
RETRAVAILLER**

31, rue de Buzenval  
75 020 Paris  
<http://www.retravailler.org>

**Ministère de la Jeunesse  
des sports et de la vie associative  
Délégation Interministérielle à  
l'Innovation Sociale et à l'Économie  
Sociale**



**Ministère de la Parité  
et de l'Égalité professionnelle**

